

Document d'informations clés

OBJECTIFS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HOSITO - Action S - EUR

PRODUIT

Nom du produit : HOSITO

Nature juridique : OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

Code ISIN : FR0014006247

Initiateur du produit : VIGIFINANCE, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-19000002 le 8 janvier 2019

Site internet : www.vigifinance.com. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 56 88 34 95 ou par mail : informations@vigifinance.com.

Autorité compétente : Autorité des Marchés Financiers (AMF). Etat membre : France

Date de production de ce document : 31/03/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

OPCVM sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV).

Durée

Elle a été agréée le 01/03/2022 et créée le 11/04/2022 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par ses statuts.

Objectifs

HOSITO est une SICAV diversifiée dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'investissement recommandée (supérieure à 5 ans). Pour atteindre cet objectif, le gérant dispose d'une flexibilité dans l'allocation d'actifs et sélectionne des instruments financiers investis dans des entreprises qui s'engagent à long terme dans les thématiques d'avenir. L'indicateur de référence est un indice composite : 40% MSCI ACWI Net Total Return EUR [NDEEWN Index] et 60% ESTER. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'allocation est flexible. Le gérant décide de l'allocation entre les classes d'actifs selon ses anticipations d'évolution des différents marchés en direct ou indirectement via des OPC.

Le gérant portera une attention particulière sur les entreprises engagées à long terme dans des thématiques qu'il juge d'avenir telles que la protection environnementale, l'innovation technologique, l'ergonomie humaine, toutes zones géographiques et secteurs d'activités confondus.

L'exposition sur les marchés actions et de taux pourront se faire en direct ou par le biais d'OPCVM ou FIA.

L'équipe de gestion sélectionne des gérants par l'intermédiaire d'OPC, mettant en oeuvre deux types de gestion :

- La gestion « active » consiste à sélectionner des gérants de fonds actifs. La sélection résulte d'un travail approfondi construit autour d'une méthode qui repose sur des critères quantitatifs (analyse des performances passées, volatilité, évolution des encours du fonds, classement parmi ses pairs etc.) et qualitatifs (entretien avec la société de gestion, compréhension de la stratégie d'investissement, stabilité de l'équipe de gestion.).
- La gestion « passive », dite indicielle, consiste à sélectionner des « ETFs ». L'analyse est bâtie sur des critères quantitatifs tels que la liquidité, le tracking error, les frais, la taille de l'encours mais également sur des critères structurels (méthode de réplcation).

La sélection des titres vifs concerne :

- Les actions : le choix des valeurs découle de la stratégie d'investissement et du savoir-faire en stock picking des gérants financiers. Il se fonde sur une analyse discrétionnaire et fondamentale de différents facteurs macroéconomiques et indicateurs de marché.
- Les produits de taux en Europe, aux Etats Unis, ainsi que dans les grands marchés de l'OCDE. Ils auront une notation « Investment Grade » (minimum de BBB-) selon l'échelle de Standard and Poor's, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes en titres vifs et/ou via des OPC :

- De 20% à 80% de l'actif net sur les marchés d'actions internationales dans le respect des contraintes suivantes :
 - maximum 20% en actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisations boursières inférieures à 10 milliards d'euros) ;
 - maximum 50% de l'actif net sur les marchés d'actions de pays émergents (exclusivement via des OPC) ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les marchés d'actions internationales des pays hors OCDE (exclusivement via des OPC) ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les stratégies de gestion alternative (exclusivement via des OPC).
- De 20% à 80% de l'actif net en instruments de taux réputés « Investment Grade » ou « High Yield » dans le respect des contraintes suivantes :
 - maximum 30% en instruments de taux de pays émergents ;
 - maximum 30% en instruments de taux spéculatifs dits « High Yield » dont la notation est inférieure à BBB- ou non notés ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les stratégies de gestion alternative.
- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Quelles que soient les classes d'actifs, les expositions sont limitées à :

- 50% de l'actif net aux pays émergents ;
- 20% de l'actif net sur des stratégies de gestion alternative.

La SICAV se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou organisés internationaux, pour couvrir le portefeuille aux risques de marché actions, taux ou de change. L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) ne pourra excéder 100% de l'actif net (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces).

Affectation des sommes distribuables

Capitalisation totale

Conditions de souscriptions/rachats

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque vendredi ouvré à 11h00 (GMT+1) et exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

La valeur liquidative est établie tous les vendredis, à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A.) et des jours fériés en France. Une valeur liquidative supplémentaire est également calculée le dernier jour ouvré du mois.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est CIC Market Solutions

De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, les statuts, les rapports annuels et semestriels et la valeur liquidative peuvent être obtenus gratuitement auprès de VIGIFINANCE par mail : informations@vigifinance.com.

Investisseurs de détails visés

Action S - EUR : Action réservée aux actionnaires, mandataires et salariés de VIGIFINANCE.

La SICAV s'adresse à des personnes physiques ou morales ainsi qu'à des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'une telle SICAV, risque élevé dû à l'investissement en actions cotées.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Les actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (" Securities Act 1933 ") ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

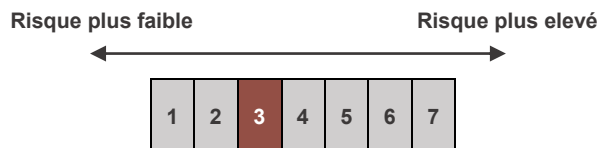
QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



Nous avons classé ce fonds dans la classe de risque 3 sur 7, qui est « une classe de risque entre basse et moyenne ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « entre faible et moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, « il est peu probable » que la valeur liquidative du fonds en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- Risque de crédit : risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés. Ce risque est particulièrement présent sur les titres de catégorie dite « spéculative » dont la notation est basse ou inexistante.
- Risque de contrepartie : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 5 ans

Investissement : 10 000€

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 250 €	5 610 €
	Retour sur investissement annuel	-37,49%	-10,92%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 040 €	9 050 €
	Retour sur investissement annuel	-9,63%	-1,98%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 130 €	10 840 €
	Retour sur investissement annuel	1,26%	1,62%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 630 €	11 720 €
	Retour sur investissement annuel	16,30%	3,23%

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2017 et juillet 2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2016 et novembre 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI VIGIFINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de VIGIFINANCE. En cas de défaillance de VIGIFINANCE, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Investissement : 10 000 €		
Coûts au fil du temps	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Coûts totaux	232 €	1 319 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,30%	2,40% par an

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0% avant déduction des coûts et de 1,6% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,3% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	226 €
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

VIGIFINANCE informe sa Clientèle qu'elle met en oeuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de VIGIFINANCE au 12 Rue Marbeuf - 75008 - PARIS. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.vigifinance.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.vigifinance.com. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : VIGIFINANCE, 12 rue Marbeuf, 75008 Paris

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse www.vigifinance.com.

La responsabilité de VIGIFINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Document d'informations clés

OBJECTIFS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HOSITO - Action I - EUR

PRODUIT

Nom du produit : HOSITO

Nature juridique : OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

Code ISIN : FR0014006239

Initiateur du produit : VIGIFINANCE, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-19000002 le 8 janvier 2019

Site internet : www.vigifinance.com. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 56 88 34 95 ou par mail : informations@vigifinance.com.

Autorité compétente : Autorité des Marchés Financiers (AMF). Etat membre : France

Date de production de ce document : 31/03/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

OPCVM sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV).

Durée

Elle a été agréée le 01/03/2022 et créée le 11/04/2022 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par ses statuts.

Objectifs

HOSITO est une SICAV diversifiée dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'investissement recommandée (supérieure à 5 ans). Pour atteindre cet objectif, le gérant dispose d'une flexibilité dans l'allocation d'actifs et sélectionne des instruments financiers investis dans des entreprises qui s'engagent à long terme dans les thématiques d'avenir. L'indicateur de référence est un indice composite : 40% MSCI ACWI Net Total Return EUR [NDEEWN Index] et 60% ESTER. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'allocation est flexible. Le gérant décide de l'allocation entre les classes d'actifs selon ses anticipations d'évolution des différents marchés en direct ou indirectement via des OPC.

Le gérant portera une attention particulière sur les entreprises engagées à long terme dans des thématiques qu'il juge d'avenir telles que la protection environnementale, l'innovation technologique, l'ergonomie humaine, toutes zones géographiques et secteurs d'activités confondus.

L'exposition sur les marchés actions et de taux pourront se faire en direct ou par le biais d'OPCVM ou FIA.

L'équipe de gestion sélectionne des gérants par l'intermédiaire d'OPC, mettant en oeuvre deux types de gestion :

- La gestion « active » consiste à sélectionner des gérants de fonds actifs. La sélection résulte d'un travail approfondi construit autour d'une méthode qui repose sur des critères quantitatifs (analyse des performances passées, volatilité, évolution des encours du fonds, classement parmi ses pairs etc.) et qualitatifs (entretien avec la société de gestion, compréhension de la stratégie d'investissement, stabilité de l'équipe de gestion.).
- La gestion « passive », dite indiciaire, consiste à sélectionner des « ETFs ». L'analyse est bâtie sur des critères quantitatifs tels que la liquidité, le tracking error, les frais, la taille de l'encours mais également sur des critères structurels (méthode de réplique).

La sélection des titres vifs concerne :

- Les actions : le choix des valeurs découle de la stratégie d'investissement et du savoir-faire en stock picking des gérants financiers. Il se fonde sur une analyse discrétionnaire et fondamentale de différents facteurs macroéconomiques et indicateurs de marché.
- Les produits de taux en Europe, aux Etats Unis, ainsi que dans les grands marchés de l'OCDE. Ils auront une notation « Investment Grade » (minimum de BBB-) selon l'échelle de Standard and Poor's, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes en titres vifs et/ou via des OPC :

- De 20% à 80% de l'actif net sur les marchés d'actions internationales dans le respect des contraintes suivantes :
 - maximum 20% en actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisations boursières inférieures à 10 milliards d'euros) ;
 - maximum 50% de l'actif net sur les marchés d'actions de pays émergents (exclusivement via des OPC) ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les marchés d'actions internationales des pays hors OCDE (exclusivement via des OPC) ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les stratégies de gestion alternative (exclusivement via des OPC).
- De 20% à 80% de l'actif net en instruments de taux réputés « Investment Grade » ou « High Yield » dans le respect des contraintes suivantes :
 - maximum 30% en instruments de taux de pays émergents ;
 - maximum 30% en instruments de taux spéculatifs dits « High Yield » dont la notation est inférieure à BBB- ou non notés ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les stratégies de gestion alternative.
- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Quelles que soient les classes d'actifs, les expositions sont limitées à :

- 50% de l'actif net aux pays émergents ;
- 20% de l'actif net sur des stratégies de gestion alternative.

La SICAV se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou organisés internationaux, pour couvrir le portefeuille aux risques de marché actions, taux ou de change. L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) ne pourra excéder 100% de l'actif net (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces).

Affectation des sommes distribuables

Capitalisation totale

Conditions de souscriptions/rachats

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque vendredi ouvré à 11h00 (GMT+1) et exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

La valeur liquidative est établie tous les vendredis, à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A.) et des jours fériés en France. Une valeur liquidative supplémentaire est également calculée le dernier jour ouvré du mois.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est CIC Market Solutions

De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, les statuts, les rapports annuels et semestriels et la valeur liquidative peuvent être obtenus gratuitement auprès de VIGIFINANCE par mail : informations@vigifinance.com.

Investisseurs de détails visés

Action I-EUR : Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux investisseurs institutionnels et aux portefeuilles gérés par la société de gestion.

La SICAV s'adresse à des personnes physiques ou morales ainsi qu'à des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'une telle SICAV, risque élevé dû à l'investissement en actions cotées.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Les actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (" Securities Act 1933 ") ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

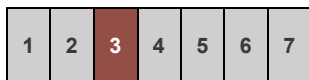
Indicateur de risque

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risque plus faible ← Risque plus élevé



Nous avons classé ce fonds dans la classe de risque 3 sur 7, qui est « une classe de risque entre basse et moyenne ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « entre faible et moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, « il est peu probable » que la valeur liquidative du fonds en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- Risque de crédit : risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés. Ce risque est particulièrement présent sur les titres de catégorie dite « spéculative » dont la notation est basse ou inexistante.
- Risque de contrepartie : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 5 ans

Investissement : 10 000€

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 060 €	5 440 €
	Retour sur investissement annuel	-39,36%	-11,46%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 750 €	8 730 €
	Retour sur investissement annuel	-12,50%	-2,68%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 810 €	10 450 €
	Retour sur investissement annuel	-1,88%	0,88%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 270 €	11 310 €
	Retour sur investissement annuel	12,69%	2,49%

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2017 et juillet 2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2016 et novembre 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI VIGIFINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de VIGIFINANCE. En cas de défaillance de VIGIFINANCE, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Investissement : 10 000 €		
Coûts au fil du temps	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Coûts totaux	536 €	1 635 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,40%	3,10% par an

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0% avant déduction des coûts et de 0,9% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement	300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	232 €
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

VIGIFINANCE informe sa Clientèle qu'elle met en oeuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de VIGIFINANCE au 12 Rue Marbeuf - 75008 - PARIS. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.vigifinance.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.vigifinance.com. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : VIGIFINANCE, 12 rue Marbeuf, 75008 Paris

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse www.vigifinance.com.

La responsabilité de VIGIFINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Document d'informations clés

OBJECTIFS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HOSITO - Action R - EUR**PRODUIT**

Nom du produit : HOSITO

Nature juridique : OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

Code ISIN : FR0014006221

Initiateur du produit : VIGIFINANCE, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-19000002 le 8 janvier 2019

Site internet : www.vigifinance.com. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 56 88 34 95 ou par mail : informations@vigifinance.com.

Autorité compétente : Autorité des Marchés Financiers (AMF). Etat membre : France

Date de production de ce document : 31/03/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**Type**

OPCVM sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV).

Durée

Elle a été agréée le 01/03/2022 et créée le 11/04/2022 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par ses statuts.

Objectifs

HOSITO est une SICAV diversifiée dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'investissement recommandée (supérieure à 5 ans). Pour atteindre cet objectif, le gérant dispose d'une flexibilité dans l'allocation d'actifs et sélectionne des instruments financiers investis dans des entreprises qui s'engagent à long terme dans les thématiques d'avenir. L'indicateur de référence est un indice composite : 40% MSCI ACWI Net Total Return EUR [NDEEWN Index] et 60% ESTER. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'allocation est flexible. Le gérant décide de l'allocation entre les classes d'actifs selon ses anticipations d'évolution des différents marchés en direct ou indirectement via des OPC.

Le gérant portera une attention particulière sur les entreprises engagées à long terme dans des thématiques qu'il juge d'avenir telles que la protection environnementale, l'innovation technologique, l'ergonomie humaine, toutes zones géographiques et secteurs d'activités confondus.

L'exposition sur les marchés actions et de taux pourront se faire en direct ou par le biais d'OPCVM ou FIA.

L'équipe de gestion sélectionne des gérants par l'intermédiaire d'OPC, mettant en oeuvre deux types de gestion :

- La gestion « active » consiste à sélectionner des gérants de fonds actifs. La sélection résulte d'un travail approfondi construit autour d'une méthode qui repose sur des critères quantitatifs (analyse des performances passées, volatilité, évolution des encours du fonds, classement parmi ses pairs etc.) et qualitatifs (entretien avec la société de gestion, compréhension de la stratégie d'investissement, stabilité de l'équipe de gestion.).
- La gestion « passive », dite indiciaire, consiste à sélectionner des « ETFs ». L'analyse est bâtie sur des critères quantitatifs tels que la liquidité, le tracking error, les frais, la taille de l'encours mais également sur des critères structurels (méthode de réplique).

La sélection des titres vifs concerne :

- Les actions : le choix des valeurs découle de la stratégie d'investissement et du savoir-faire en stock picking des gérants financiers. Il se fonde sur une analyse discrétionnaire et fondamentale de différents facteurs macroéconomiques et indicateurs de marché.
- Les produits de taux en Europe, aux Etats Unis, ainsi que dans les grands marchés de l'OCDE. Ils auront une notation « Investment Grade » (minimum de BBB-) selon l'échelle de Standard and Poor's, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes en titres vifs et/ou via des OPC :

- De 20% à 80% de l'actif net sur les marchés d'actions internationales dans le respect des contraintes suivantes :
 - maximum 20% en actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisations boursières inférieures à 10 milliards d'euros) ;
 - maximum 50% de l'actif net sur les marchés d'actions de pays émergents (exclusivement via des OPC) ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les marchés d'actions internationales des pays hors OCDE (exclusivement via des OPC) ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les stratégies de gestion alternative (exclusivement via des OPC).
- De 20% à 80% de l'actif net en instruments de taux réputés « Investment Grade » ou « High Yield » dans le respect des contraintes suivantes :
 - maximum 30% en instruments de taux de pays émergents ;
 - maximum 30% en instruments de taux spéculatifs dits « High Yield » dont la notation est inférieure à BBB- ou non notés ;
 - maximum 20% de l'actif net sur les stratégies de gestion alternative.
- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Quelles que soient les classes d'actifs, les expositions sont limitées à :

- 50% de l'actif net aux pays émergents ;
- 20% de l'actif net sur des stratégies de gestion alternative.

La SICAV se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou organisés internationaux, pour couvrir le portefeuille aux risques de marché actions, taux ou de change. L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) ne pourra excéder 100% de l'actif net (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces).

Affectation des sommes distribuables

Capitalisation totale

Conditions de souscriptions/rachats

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque vendredi ouvré à 11h00 (GMT+1) et exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

La valeur liquidative est établie tous les vendredis, à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A.) et des jours fériés en France. Une valeur liquidative supplémentaire est également calculée le dernier jour ouvré du mois.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est CIC Market Solutions
 De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, les statuts, les rapports annuels et semestriels et la valeur liquidative peuvent être obtenus gratuitement auprès de VIGIFINANCE par mail : informations@vigifinance.com.

Investisseurs de détails visés

Action R - EUR : Tous souscripteurs.

La SICAV s'adresse à des personnes physiques ou morales ainsi qu'à des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'une telle SICAV, risque élevé dû à l'investissement en actions cotées.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Les actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (" Securities Act 1933 ") ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

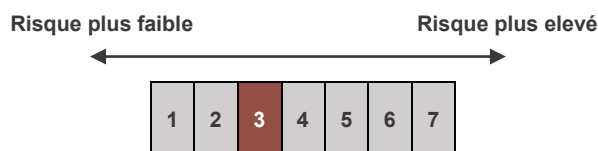
QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



Nous avons classé ce fonds dans la classe de risque 3 sur 7, qui est « une classe de risque entre basse et moyenne ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « entre faible et moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, « il est peu probable » que la valeur liquidative du fonds en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- Risque de crédit : risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés. Ce risque est particulièrement présent sur les titres de catégorie dite « spéculative » dont la notation est basse ou inexistante.
- Risque de contrepartie : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 5 ans

Investissement : 10 000€

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 060 €	5 440 €
	Retour sur investissement annuel	-39,36%	-11,46%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 730 €	8 520 €
	Retour sur investissement annuel	-12,47%	-3,15%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 760 €	10 210 €
	Retour sur investissement annuel	-2,35%	0,41%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 220 €	11 040 €
	Retour sur investissement annuel	12,15%	2,00%

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2017 et juillet 2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2016 et novembre 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI VIGIFINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de VIGIFINANCE. En cas de défaillance de VIGIFINANCE, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Investissement : 10 000 €		
Coûts au fil du temps	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Coûts totaux	583 €	1 876 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,90%	3,60% par an

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0% avant déduction des coûts et de 0,4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement	300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	273 €
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

VIGIFINANCE informe sa Clientèle qu'elle met en oeuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de VIGIFINANCE au 12 Rue Marbeuf - 75008 - PARIS. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.vigifinance.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.vigifinance.com. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : VIGIFINANCE, 12 rue Marbeuf, 75008 Paris

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse www.vigifinance.com.

La responsabilité de VIGIFINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.